



ANGLAIS IMMERSION À LONDRES

*Programme de formation certifiante en
blended learning*





Objectifs

Développer votre niveau dans les 6 compétences clés :

- Communiquer plus efficacement/aisément,
- Participer aux réunions avec plus d'assurance,
- Aborder les négociations avec plus de diplomatie,
- Agir de façon plus spontanée dans diverses situations,
- Enrichir son vocabulaire professionnel,
- Créer des liens et un réseau en Anglais avec plus de confiance.

Durée

- 30 heures de cours collectifs, au sein de notre centre partenaire de Londres,
- Déjeuners de travail + 3 dîners avec la famille d'accueil sélectionnée ou à l'hôtel
- Avec un accès illimité 24/7 à notre plateforme de formation digitale.

Prérequis

- Avoir un niveau minimum B1.

Modalités et délai d'accès

- Entrée en formation après analyse du niveau et objectifs avec un conseiller pédagogique.
- Inscription toute l'année.

Méthode pédagogique

- Le programme de formation sera conçu à partir d'une évaluation de votre niveau actuel et d'un échange sur vos objectifs.
- Les formateurs, natifs et certifiés, vous accompagneront au travers d'exercices et mises en situation mettant un accent très particulier sur l'expression orale.
- Les sessions sont planifiées librement en fonction de vos disponibilités et de votre rythme de progression, et sont animées dans notre solution de classe virtuelle.
- Vous accèderez à des modules de formation avec auto-évaluation, quizz, évaluations par le formateur.

Certification



Personnes en situation de handicap

- La formation est accessible aux personnes souffrant d'un handicap auditif ou visuel léger.
- Pour toute autre situation, une étude sera menée pour déployer un dispositif adapté.



Contenu des cours

Cette formation vous permettra de développer vos compétences de communication professionnelle en petits groupes sur les points suivants :

- Compétences de communication,
- Participation et conduite de réunions,
- Négociations : persuader, débattre, parvenir à un compromis,
- Présentations : vous faire comprendre clairement,
- Structurer votre expression orale,
- Construction d'un vocabulaire d'affaires et professionnel,
- Enrichissement du vocabulaire et des expressions courantes,
- Rédaction d'e-mails,
- Téléconférences et téléphone,
- Networking,
- Sensibilisation interculturelle,
- Précision et renforcement grammatical,
- Prononciation / intonation / nuances.

Les cours d'anglais professionnel permettent de développer les compétences de communication professionnelle en petits groupes. Grâce à des scénarios réalistes et à la mise en pratique durant le cours, les apprenants gagnent en assurance lors de présentations, réunions internationales, networking interculturels et autres situations de la vie professionnelle.

Cette formation est idéale pour les professionnels expérimentés qui souhaitent améliorer leurs compétences en anglais des affaires et professionnel dans un court délai. Elle s'adresse à tout professionnel qui a besoin d'acquérir des compétences en communication en anglais pour pouvoir les utiliser dans sa vie professionnelle.

Les groupes sont limités à 6 apprenants, de niveau similaire.

Tout ce que vous apprenez durant cette formation a une application pratique. Grâce à une variété de scénarii réalistes basés sur des tâches définies, nous vous permettrons de mettre en pratique et d'améliorer le langage quotidien nécessaire à votre travail et dans des situations de la vie courante.



1

Des formateurs natifs et certifiés qui s'adaptent à vos besoins et spécificités, et vous font réellement progresser.

2

L'accès aux ateliers thématiques dans des classes virtuelle de 6 apprenants, animées par nos formateurs.

3

L'accès à des centaines d'heures de formation digitale dans notre application d'e-learning.

4

L'obtention d'une certification inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences et reconnue à l'international.





Pour les salariés et demandeurs d'emploi disposant d'un budget CPF.



Pour les salariés des entreprises dont la formation est prise en charge par l'employeur.



Pour les entreprises qui peuvent bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du prix de la formation.



Pour les demandeurs d'emploi dont le projet de formation s'inscrit dans le cadre d'une démarche de retour à l'emploi.



Pour les salariés placés en activité partielle ou en activité partielle de longue durée, ou employés dans une entreprise en difficulté, en mutation et/ou en reprise d'activité.